

# Soutenir les institutions supérieures de contrôle dans des contextes difficiles et complexes

## Introduction à l'intention des parlements

Avril 2020

Les institutions supérieures de contrôle (ISC) sont des acteurs majeurs du système de gestion des finances publiques (GFP) de leur pays. L'audit du secteur public vise à informer le parlement et les citoyens sur l'efficacité et l'efficacités de ce secteur ainsi que sur la manière dont les deniers publics sont dépensés. Les ISC investies de compétences juridictionnelles ont le pouvoir de prononcer des jugements/rendre des arrêts à caractère public pour sanctionner individuellement les gestionnaires ou comptables publics qui ont commis des irrégularités et porté atteinte aux deniers publics.

Pour atteindre ces objectifs, les ISC doivent être des organisations professionnelles, fiables et dotées des compétences et de l'intégrité nécessaires pour présenter des rapports d'audit impartiaux de qualité élevée et prononcer des jugements/rendre des arrêts équitables. Pour que l'ISC puisse produire un impact, il faut aussi que le secteur public du pays soit tenu de rendre compte et qu'il accepte de donner suite aux constatations figurant dans les rapports d'audit ainsi que de tirer les conséquences des sanctions individuelles.

### **Normes pour les institutions supérieures de contrôle**

Les ISC font partie de l'INTOSAI (Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques), laquelle élabore un ensemble de normes établies au niveau international et destinées à fournir des orientations sur ce qui est attendu des institutions supérieures de contrôle.

Les principes de l'INTOSAI et les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (désignées par l'acronyme anglais «ISSAI» (International standards of supreme audit institutions)), couvrent non seulement les disciplines d'audit et la fonction juridictionnelle, mais aussi des aspects organisationnels tels que les règles d'éthique, l'assurance de la qualité, la gestion, l'indépendance ou la transparence. Il existe trois grands groupes de normes couvrant les trois principaux types d'audits réalisés par les ISC (audit financier, audit de la performance et audit de conformité). Un principe de l'INTOSAI est spécifiquement consacré aux activités juridictionnelles. Toutefois, il incombe à chaque ISC de décider si elle souhaite, et peut légalement, adopter ces normes, qui ne sont pas obligatoires.

### **Application des normes**

Pour savoir comment soutenir les ISC qui souhaitent se conformer aux normes internationales, il faut avant tout effectuer une analyse rigoureuse de l'écart par rapport à ces normes. Cette analyse permet d'évaluer où en est l'ISC en matière d'application des normes. Il convient aussi d'apprécier dans quelle mesure le cadre juridique du pays est conforme aux attentes, ainsi que les forces et les faiblesses du système global de GFP. Un soutien technique externe peut également s'avérer nécessaire dans le cadre de ce processus.

## Les parlements

Les parlements, plus particulièrement les commissions en charge du contrôle financier ou des comptes publics, jouent un rôle primordial pour garantir que les pays soient dotés d'ISC fortes. Ils peuvent veiller à ce que l'ISC soit régie par un cadre juridique qui garantisse son indépendance, surtout lorsqu'elle dispose de pouvoirs juridictionnels, et lui permette d'adopter les ISSAI, et à ce qu'elle dispose des ressources requises pour réaliser ses audits, pour prononcer ses jugements/ rendre ses arrêts et pour recruter du personnel compétent et professionnel. La mise en œuvre des ISSAI prend du temps et constitue un défi de taille pour de nombreuses ISC. Les parlements peuvent jouer un rôle important en soutenant et en encourageant les ISC pendant

cette transition. Dès que les audits sont finalisés, les parlements peuvent contribuer de manière essentielle à ce que les constatations et les recommandations soient largement accessibles et à ce que ces dernières soient mises en œuvre.

Les parlements occupent également une place centrale dans le renforcement de la structure de la GFP de leur pays et dans la promotion d'une plus grande obligation de rendre compte. En cas de sanctions juridictionnelles lourdes contre des hauts fonctionnaires ou des dirigeants politiques pour fraude ou mauvaise gestion des fonds publics, le parlement a également la responsabilité de demander à ce que les conséquences plus générales soient déterminées sur le plan politique ou professionnel.

## Où trouver davantage d'informations?

- Consultez le document de la Commission chargée du renforcement des capacités et intitulé «Aider les institutions supérieures de contrôle à appliquer les normes internationales d'audit dans des contextes difficiles et complexes – Note d'information à l'intention des partenaires internationaux du développement».
- [www.issai.org](http://www.issai.org) – La Commission des normes professionnelles (PSC – Professional Standards Committee) joue un rôle moteur dans les efforts déployés au sein de l'INTOSAI pour fournir aux institutions supérieures de contrôle (ISC) des normes et orientations pertinentes, professionnelles et claires, afin d'accroître la crédibilité des travaux réalisés par chaque auditeur et des rapports d'audit qui en résultent.
- [www.intosaicbc.org](http://www.intosaicbc.org) – Ce site comporte des documents utiles sur le renforcement des capacités des ISC et une section spécifique sur l'audit dans des contextes difficiles et complexes, y compris l'accès à des enregistrements de webinaires.
- [www.idi.no](http://www.idi.no) – Ce site offre un soutien diversifié aux ISC qui commencent à appliquer les ISSAI, entre autres au moyen d'évaluations initiales, de cours en ligne, de formations et de documents d'orientation.

